

ISLAND POSITIONS

Gorée Institute Policy briefs series

Vol. 19 | Juillet 2026

CRISES SÉCURITAIRES ET REFONDATION DES RAPPORTS ENTRE L'ÉTAT ET LES CITOYENS EN AFRIQUE DE L'OUEST

Résumé exécutif

Ce Policy brief analyse les crises contemporaines en Afrique de l'Ouest comme une configuration de polycrise, où s'entrecroisent et se renforcent mutuellement des dynamiques politiques, sécuritaires, économiques, sociales et environnementales. Loin d'une simple accumulation d'événements, cette situation traduit une recomposition profonde des rapports entre institutions, sociétés et territoires : militarisation des réponses publiques aux effets paradoxaux, fragmentation des régimes d'autorité et émergence d'économies politiques de la protection, transformations climatiques agissant comme multiplicateurs de vulnérabilités et recomposant les loyautés politiques.

Face à ces mutations, les modèles classiques de souveraineté, centrés sur le contrôle territorial et le monopole de la violence légitime, montrent leurs limites. Le brief propose la notion de souveraineté relationnelle : une forme d'autorité politique dont la légitimité repose moins sur le contrôle exclusif du territoire que sur la qualité des relations entre institutions et sociétés. La question centrale n'est plus seulement celle de la stabilisation sécuritaire, mais celle de la refondation du lien politique - à travers une sécurité co-produite avec les communautés, une justice crédible pensée comme infrastructure du politique, et la renégociation d'un contrat social fondé sur la confiance, la protection et la reconnaissance.

Recommandations

- Refonder la légitimité de l'État sur la qualité des relations avec les citoyens : proximité, protection effective et reconnaissance, au-delà du seul contrôle territorial.
- Passer d'une approche purement coercitive à une co-production de la sécurité, impliquant directement les communautés dans l'identification des risques, la prévention des violences et la médiation des conflits.
- Restaurer des mécanismes de justice crédibles et lutter contre l'impunité, y compris pour les exactions attribuées aux forces de sécurité.
- Articuler les dispositifs de régulation coutumiers, religieux et communautaires avec les institutions judiciaires formelles dans des architectures pluralistes de gouvernance.
- Adapter les réponses sécuritaires pour éviter l'érosion de la confiance publique : encadrer l'usage de la force dans des cadres normatifs reconnus et partagés.
- Réinvestir les périphéries territoriales par des services essentiels, la protection sociale et la médiation, plutôt que par une présence exclusivement militaire.
- Intégrer systématiquement la dimension climatique dans les stratégies de stabilisation : gouvernance foncière, mobilités pastorales et gestion concertée des ressources naturelles.
- Renforcer les économies de la protection en transformant les structures économiques qui font de l'insécurité une ressource.
- Soutenir la citoyenneté active et les initiatives communautaires d'alerte, de médiation et de gestion des ressources locales.

Introduction

Au cours de la dernière décennie, l'Afrique de l'Ouest s'est imposée comme l'un des principaux foyers d'instabilité du système international. L'expansion des violences armées dans le Sahel, la résurgence des coups d'État militaires, la montée des vulnérabilités climatiques et l'intensification des fragilités socio-économiques ont profondément reconfiguré les paysages politiques régionaux. Du Mali au Burkina Faso, du Niger aux zones septentrionales des États côtiers, les formes de conflictualité se sont diversifiées, spatialement étendues et socialement enracinées.

Ces crises sont souvent appréhendées à travers des cadres analytiques sectoriels, privilégiant tour à tour les lectures sécuritaires, institutionnelles, économiques ou environnementales. Or, ces approches fragmentées peinent à saisir la nature profondément imbriquée des transformations en cours : elles décrivent des symptômes sans toujours éclairer les logiques d'ensemble qui relient déstabilisation politique, insécurité armée, vulnérabilités sociales et recompositions écologiques.

La présente analyse part d'une hypothèse centrale : les crises contemporaines en Afrique de l'Ouest traduisent une transition vers des formes relationnelles de souveraineté, où la légitimité politique repose moins sur le contrôle exclusif du territoire que sur la qualité des relations entre institutions et sociétés. L'Afrique de l'Ouest apparaît ainsi non seulement comme un espace de fragilités, mais aussi comme un laboratoire conceptuel pour penser les recompositions contemporaines du politique.

I. Problématique

Les crises contemporaines en Afrique de l'Ouest s'inscrivent dans une configuration de polycrise : les crises ne se succèdent pas, elles s'entremêlent et se renforcent mutuellement. L'insécurité alimente la militarisation des réponses étatiques ; cette militarisation peut fragiliser la légitimité politique ; l'instabilité politique réduit à son tour les capacités de gestion des vulnérabilités économiques ou climatiques. Cette logique d'interdépendance renvoie à un système de rétroactions multiples qui redéfinit les conditions d'exercice du pouvoir et les formes d'appartenance politique.

Dans ce contexte, les cadres classiques d'analyse des crises étatiques, hérités des paradigmes de la consolidation démocratique ou de la fragilité institutionnelle, apparaissent insuffisants. L'érosion des légitimités institutionnelles ne renvoie pas uniquement à des déficits de capacité étatique ; elle révèle une transformation plus profonde des modalités d'inscription du politique dans les sociétés. Dès lors, comment refonder les rapports entre l'État et les citoyens dans des sociétés traversées par des recompositions rapides, différenciées et souvent contradictoires ?

II. Une polycrise régionale aux dynamiques imbriquées

A. Une instabilité multidimensionnelle

L'instabilité contemporaine résulte de l'imbrication de plusieurs registres de transformation. Sur le plan politique, les coups d'État intervenus au Mali (2020 et 2021), au Burkina Faso (2022) et au Niger (2023) témoignent d'une remise en cause croissante

des ordres politiques issus des transitions libérales de l'après-guerre froide. L'organisation régulière d'élections n'a pas toujours permis de répondre aux attentes sociales en matière de redistribution, de justice ou de protection ; cette dissociation entre légalité institutionnelle et légitimité sociale alimente une fatigue démocratique perceptible dans les mobilisations urbaines.

Parallèlement, la diffusion des violences armées a redessiné la géographie régionale de l'insécurité : initialement concentrées dans le nord du Mali après la crise de 2012, les violences se sont étendues au Niger, au Burkina Faso, puis vers les zones frontalières des États côtiers du golfe de Guinée, en se diversifiant (attaques jihadistes, conflits intercommunautaires, banditisme rural, enlèvements). S'y ajoutent une croissance démographique parmi les plus rapides au monde, une urbanisation accélérée générant des marginalités, et une exposition du Sahel aux effets du réchauffement climatique supérieure à la moyenne mondiale, qui fragilise les systèmes agropastoraux structurant les économies rurales.

B. Militarisation et délégitimation

Face à la montée des violences, les réponses étatiques ont largement privilégié des stratégies sécuritaires centrées sur l'usage de la force : opérations nationales, régionales (Force conjointe du G5 Sahel) ou internationales (Serval, Barkhane, MINUSMA). Si ces stratégies ont pu produire des gains tactiques à court terme, elles ont graduellement produit des effets paradoxaux. Les accusations d'exactions accompagnant certaines opérations participent à l'érosion de la confiance publique et alimentent un cercle vicieux : plus l'État

recourt à la coercition pour restaurer l'ordre, plus il risque d'éroder les bases sociales de sa légitimité.

Cette militarisation renforce également le poids des institutions sécuritaires dans les configurations politiques nationales, brouillant les frontières entre gouvernance sécuritaire et gouvernance politique. Or, la monopolisation de la violence ne suffit pas à produire de la légitimité : celle-ci dépend de la capacité des institutions à inscrire l'usage de la force dans des cadres normatifs reconnus. Là où la force est perçue comme arbitraire ou discriminatoire, elle favorise l'émergence d'autorités alternatives - groupes armés, milices communautaires ou autorités coutumières.

C. Fragmentation des régimes d'autorité et économies de la protection

Dans de nombreuses zones sahéliennes, l'autorité politique ne se concentre plus dans une structure unique : elle se distribue entre institutions étatiques, groupes armés, autorités religieuses, milices communautaires, organisations internationales et dispositifs hybrides de gouvernance locale. L'État conserve une présence symbolique tout en perdant une partie de sa capacité d'action effective - dissociation entre souveraineté formelle et souveraineté opératoire qui constitue l'un des marqueurs centraux des configurations contemporaines. Ces territoires ne sont pas dépourvus de gouvernance ; ils sont gouvernés selon des modalités multiples et souvent concurrentes, ce qui invite à substituer à l'idée de vacuité étatique celle de reconfiguration du pouvoir.

Dans ces contextes de fragmentation

souveraine, la protection ne relève plus exclusivement des prérogatives de l'État : elle s'inscrit dans une économie politique au sein de laquelle le service de sécurité se négocie, se taxe et circule comme une ressource. Des acteurs armés développent des systèmes combinant coercition et gouvernance locale - régulation de conflits, sécurisation de routes commerciales, fiscalité informelle sur les activités économiques ou l'orpaillage artisanal. L'insécurité devient elle-même une ressource économique et politique, et ces systèmes tendent à se reproduire eux-mêmes : la stabilisation ne peut donc se limiter à une neutralisation militaire des groupes armés.

D. Climat, subsistances et recomposition des loyautés

Les transformations climatiques agissent comme des multiplicateurs de vulnérabilités. La dégradation des terres, la raréfaction des ressources hydriques et l'imprévisibilité des saisons agricoles fragilisent les moyens de subsistance de millions de ménages et affaiblissent les systèmes traditionnels de redistribution qui permettaient d'amortir les chocs. Les différends liés à l'accès aux ressources peuvent alors être instrumentalisés par des entrepreneurs de violence. Il serait toutefois réducteur d'établir un lien causal direct entre changement climatique et violence : **le climat modifie les conditions structurelles dans lesquelles les conflits peuvent émerger.**

En affectant les bases matérielles de la reproduction sociale, ces transformations recomposent aussi les loyautés politiques. Lorsque les conditions de subsistance deviennent incertaines, les populations réorientent leurs allégeances vers les acteurs

capables d'assurer un minimum de protection ou de stabilité économique : **la capacité à sécuriser un point d'eau, un marché ou un axe de mobilité devient une source essentielle de légitimité politique. Se dessine ainsi une véritable écologie du politique, où les loyautés se structurent autour d'expériences concrètes de protection, d'accès aux ressources et de reconnaissance sociale.**

III. Enjeux : vers une souveraineté relationnelle

A. De la souveraineté territoriale à la souveraineté relationnelle

Les dynamiques analysées mettent en lumière les limites des modèles étatiques fondés sur une conception strictement territoriale de la souveraineté. Dans de nombreuses périphéries, l'autorité étatique n'est plus évaluée principalement à l'aune de sa présence administrative, mais à partir de sa capacité à produire des effets concrets dans la vie quotidienne des populations : protection, médiation des conflits, accès aux ressources, fourniture de services essentiels. La notion de souveraineté relationnelle désigne cette forme d'autorité politique dont la légitimité repose sur la qualité des relations que les institutions entretiennent avec les sociétés, la capacité à produire des relations durables de confiance, de protection et de reconnaissance. Elle renvoie à un processus plus large de renégociation du contrat social, dans lequel la participation des citoyens à la production des politiques publiques devient un élément central de la légitimité institutionnelle.

B. Sécurité co-produite et justice comme infrastructures du politique

La sécurité ne peut plus être pensée comme un monopole exclusivement étatique : elle apparaît de plus en plus comme un processus co-produit, résultant d'interactions entre institutions publiques, communautés locales et dispositifs hybrides de gouvernance. Mécanismes communautaires d'alerte, dispositifs locaux de médiation et initiatives de coopération entre forces de sécurité et autorités locales témoignent de cette évolution : la fonction étatique tend à évoluer d'un monopole direct vers une capacité d'articulation et d'orchestration des différents dispositifs de protection.

La justice constitue, dans cette perspective, l'une des infrastructures fondamentales du politique. Les perceptions d'injustice, impunité des violences, inégalités d'accès aux ressources, pratiques administratives arbitraires jouent un rôle central dans la délégitimation des institutions ; à l'inverse, la restauration de formes crédibles de justice peut reconstruire la confiance. Cela suppose de dépasser une conception strictement institutionnelle du droit, en articulant les dispositifs coutumiers, religieux et communautaires avec les institutions judiciaires formelles au sein d'architectures pluralistes de gouvernance.

IV. Recommandations

À destination des acteurs nationaux (gouvernements, forces de défense et de sécurité, société civile)

- **Refonder la légitimité** : restaurer la confiance par la transparence de l'action publique et des processus électoraux crédibles, en réinscrivant l'usage de la force dans des cadres normatifs reconnus et partagés.
- **Co-produire la sécurité** : passer d'une approche purement coercitive à une co-production de la sécurité impliquant directement les communautés dans l'identification des risques, la prévention des violences et la médiation des conflits.
- **Faire de la justice une infrastructure du politique** : garantir l'indépendance de la justice, lutter contre l'impunité - y compris pour les exactions attribuées aux forces de sécurité - et assurer un accès équitable aux services publics, en plaçant l'emploi des jeunes au centre des politiques.
- **Rééquilibrer la présence de l'État** : réinvestir les périphéries territoriales par la protection sociale, les services essentiels et la médiation plutôt que par une présence exclusivement sécuritaire.

À destination des organisations régionales (CEDEAO, UA)

- **Soutenir des architectures pluralistes** : appuyer l'articulation des dispositifs coutumiers, religieux et communautaires avec les institutions formelles dans des architectures pluralistes de gouvernance.
- **Renouveler les cadres de médiation** : concevoir des médiations attentives aux dynamiques locales de légitimité, au-delà des seuls critères juridiques formels de retour à l'ordre constitutionnel.

- **Intégrer le nexus climat-sécurité :** intégrer la gouvernance foncière, les mobilités pastorales et la gestion concertée des ressources naturelles dans les stratégies régionales de stabilisation.

À destination des partenaires internationaux

- **Privilégier des partenariats respectueux des dynamiques locales :** concevoir la coopération sécuritaire en concertation avec les acteurs locaux, en évitant les dispositifs perçus comme une externalisation de la sécurité alimentant les narratifs de dépendance ou d'ingérence.
- **S'attaquer aux économies de la protection :** soutenir la transformation des structures économiques qui font de l'insécurité une ressource, notamment autour des routes commerciales et des sites d'orpaillage.
- **Investir dans la citoyenneté active :** appuyer les initiatives communautaires d'alerte, de médiation et de gestion des ressources locales comme composantes à part entière de la production de sécurité.

Conclusion

Les crises contemporaines en Afrique de l'Ouest ne peuvent être appréhendées comme

une simple succession d'événements sécuritaires ou politiques. Elles s'inscrivent dans une configuration de polycrise qui transforme en profondeur les modalités d'exercice de l'autorité, les formes de légitimité politique et les relations entre institutions, sociétés et territoires. Trois dynamiques centrales s'en dégagent : la militarisation croissante des réponses publiques, qui tend à fragiliser les bases sociales de la légitimité étatique ; la fragmentation des régimes d'autorité et l'émergence d'économies politiques de la protection ; et l'impact des transformations écologiques sur les économies de subsistance et les loyautés politiques.

Dans ce contexte, la question centrale n'est plus seulement celle de la stabilisation sécuritaire, mais celle de la refondation du lien politique. La notion de souveraineté relationnelle met en lumière un processus plus large de renégociation du contrat social, dans lequel la production de sécurité, l'accès à la justice et la participation des citoyens deviennent des dimensions centrales de la légitimité politique. À cet égard, l'Afrique de l'Ouest apparaît non seulement comme un espace de crises, mais aussi comme un laboratoire conceptuel pour penser les recompositions contemporaines du politique dans un monde marqué par l'incertitude systémique.

Les Policy Briefs du Gorée Institute ou Island Positions sont des publications bimestrielles qui offrent des analyses sur des questions spécifiques et fournissent des recommandations concrètes dans le but d'éclairer et d'influencer les décisions en matière de politiques publiques. Elle visent à orienter les débats et la prise de décisions en offrant une plateforme aux praticiens, aux universitaires, aux organisations de la société civile et aux décideurs pour présenter leurs analyses et leurs recommandations concernant les questions de démocratie, paix et sécurité en Afrique. La page de garde résume quelques recommandations y inclus le résumé exécutif.



*Ile de Gorée, Résidence Bibi
BP: 05 Gorée, Sénégal*

*+221 33 849 48 49
info@goreeinstitut.org
www.goreeinstitut.org*

*www.facebook.com/goreeinstitute
www.twitter.com/goreeinstitute
www.instagram.com/goreeinstitute*